



15 avril 2015

La cour d'appel d'Orléans vient tout juste de rendre son verdict, dans le procès de notre « Affaire Tibi », ce mardi 7 avril. Procès qui dure depuis 2011 : Tibi est une nouvelle fois débouté ! C'est la cinquième fois que sa seigneurie Tibi Ier perd ses procès contre SUDPTT36-37. Il perd, OUI !... Mais aussi La Poste perd de l'argent (le nôtre !), de la crédibilité, en plus de salir sa fameuse « image »...

Nous sommes donc au bout (?) d'un acharnement de plus de 4 ans, visant notre syndicat SUD, les valeurs que nous défendons, mais aussi remettant en question le principe de la liberté d'expression. Ce fut un des enjeux majeurs de ce procès. Hier, alors que tous les patrons se proclamaient eux aussi « Charlie », Tibi 1^{er}, lui, ne lâchait pas l'affaire et maintenait sa pression, comme La Poste sait si bien le faire un peu partout... Ils se foutent bien du problème d'éthique ou de respect de la liberté d'expression, ils n'hésitent pas à attaquer nos militants ou représentants pour de simples faits de grève ou d'expression !

Je Suis

deconfit

Signez la pétition pour Yann, que La poste veut virer pour... « prise de parole » !

La décision de relaxe de notre représentant, Pascal, est définitive, par ce jugement de la cour d'appel. Il faudra, pour Tibi, trouver autre chose pour nous faire taire ! Aussi, nous continuerons à dénoncer toutes les malversations, les abus de pouvoir de nos patrons, les conditions de travail délétères dans lesquelles ils nous mettent ! Nous remercions tous ceux et celles qui nous ont soutenus durant ces procès.

Je Suis

ridicule

Dis donc Jean Jacques : combien ça coûte ?

Qu'importe le ridicule, La Poste continue de jouer perdant / perdant dans ces affaires là. Même avec une kyrielle d'avocats parisiens, elle s'obstine dans des procédures judiciaires où elle perd très souvent... Tibi s'en fout complètement, ce n'est pas son fric ! Entre les avocats, les fonctionnaires de Police mobilisés, l'engagement de toutes ces procédures, les dédommagements, on en est à une rondelette somme d'environ **33000€** ! (Pour l'instant)... Rien que ça !... Pour 3 mots « Gugus », « Au pays des bouffons » et « Herr »... ça fait 11000€ le mot !!!

Je Suis

looser

L'achat d'un dictionnaire coûterait beaucoup moins cher... Eux qui se spécialisent dans les néologismes futuristes et harmonieux mais non moins barbares, pour nous faire avaler n'importe quelle couleur... Nous pouvons aussi démontrer notre esprit de créativité quand La Poste balance l'argent par les fenêtres, quand il ne va pas où il devrait aller...

Je Suis

gaspi

Gaspilléo... Dilapidéo... Ridiculéo... Trenttroisileuro...

Pour nos « idéos », nous continuerons inlassablement à mettre les bons mots sur les maux que provoque La Poste, ce nouveau « fléo »...



LA LUTTE CONTINUE!!

